

Règlement du Jeu-Concours¹

Quiz des 30 ans de la Communauté de communes Bretagne romantique

Article 1 – Organisation

La Communauté de communes Bretagne Romantique, située au 22 rue des Coteaux, 35190 La Chapelle-aux-Filtzméens, organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Quiz 30 ans de la Communauté de communes Bretagne Romantique ».

Cette opération n'est ni parrainée ni organisée par Facebook – Twitter – Google – Apple – Microsoft ou tout autres réseaux sociaux numériques.

Article 2 – Objet du jeu

Ce jeu a pour but de faire découvrir aux habitants les services, compétences et évolutions de l'intercommunalité à travers un quiz en ligne. Il s'inscrit dans le cadre des manifestations organisées pour la célébration des 30 ans de la Communauté de communes. Certaines des réponses seront à retrouver lors des Portes Ouvertes du 20 septembre.

Article 3 – Conditions de participation

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique :

- Âgée de 12 ans ou plus (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs).

Sont exclus de la participation :

- Les élus communautaires ;
- Les agents de la collectivité.

Une seule participation par personne est autorisée. En cas de multiples réponses, seule la dernière soumise (horodatée via l'outil Microsoft Forms) sera prise en compte.

Le non-respect des conditions de participations énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation du participant.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

Article 4 – Modalités de participation

Le quiz est accessible en ligne via un lien ou un QR code renvoyant sur :

- Une page actualité du site internet de la Communauté de communes (bretagneromantique.fr) dans laquelle sera intégré l'accès au quiz Microsoft Teams.

La participation est gratuite et s'effectue sans création de compte. Aucune inscription n'est requise.

Pour participer, chaque personne devra renseigner :

- Nom et prénom (obligatoire)
- Commune de résidence (obligatoire)
- Adresse e-mail (obligatoire)

Les données personnelles sont traitées conformément à l'article 8 du présent règlement.

Article 5 – Durée du jeu

Le jeu est ouvert :

- Du 12 septembre 2025 à 9h00 (mise en ligne)
- Au 22 septembre 2025 à 23h59 (le lundi après les Portes Ouvertes).

Article 6 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront les 5 personnes ayant obtenu le plus grand nombre de bonnes réponses au quiz.

En cas d'égalité entre plusieurs participants en tête, un tirage au sort sera organisé parmi les ex æquo.

Le tirage au sort sera effectué lors du conseil communautaire du jeudi 25 septembre.

Les gagnants seront contactés par courriel.

Article 7 – Dotation

Chacun des 5 gagnants recevra le lot suivant :

Un tour en montgolfière pour 2 personnes, d'une valeur indicative de 486,00 € TTC. (Accessible aux personnes à mobilité réduite).

La valeur cumulée des 5 lots offerts est de 2430,00 € TTC

Ce lot est non échangeable, non remboursable, et non cessible. Il sera remis en main propre ou envoyé à l'adresse du gagnant.

Article 8 – Données personnelles

Le service Communication de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, dont le Président est responsable de traitement, collecte vos données dans le formulaire et sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé dans notre structure. Ces données traitées par la Communauté de communes Bretagne Romantique aux seules fins de gestion du jeu-concours et de contact du gagnant sont nécessaires à son déroulé. La durée de conservation de ces données est fixée à 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter :

- Par mail : communication@bretagneromantique.fr
- Par courrier : Service Communication - 22 rue des Coteaux 35190 La-Chapelle-aux-Filtzméens

Une pièce d'identité pourra vous être demandée. Pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données:

- Par mail : dpd@bretagneromantique.fr
- Par courrier : Délégué à la protection des données - 22 rue des Coteaux 35190 La-Chapelle-aux-Filtzméens

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droit « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur le site <http://cnil.fr> .

Article 9 – Responsabilité

La collectivité se réserve le droit de modifier, proroger, écourter, suspendre ou annuler le jeu sans préavis, en cas de force majeure ou d'impossibilité technique. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de dysfonctionnements du service d'inscription, de pertes de connexion Internet ou de mauvaises manipulations par les participants.

Article 10 – Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.